



HAL
open science

Citations non médicales dans les textes médicaux à la Renaissance: érudition, argumentation et pratique médicale

Dina Bacalexi

► **To cite this version:**

Dina Bacalexi. Citations non médicales dans les textes médicaux à la Renaissance: érudition, argumentation et pratique médicale. 63e colloque international d'études humanistes: "Parler avec les mots d'autrui: autour de la citation à la Renaissance", Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR), Jul 2021, Tours (en ligne), France. halshs-03527891

HAL Id: halshs-03527891

<https://shs.hal.science/halshs-03527891>

Submitted on 16 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Citations non médicales dans les textes médicaux à la Renaissance : érudition, argumentation et pratique médicale¹

Dina Bacalexi, Centre Jean-Pépin (UMR8230 CNRS/ENS), Villejuif, France

Citations, références sans citation, récits ou paraphrases de sources anciennes font partie du curriculum érudit des humanistes. Cependant, citer autrui ne se limite pas à la seule marque d'une érudition. C'est un témoignage de pratiques d'apprentissage et de transmission du savoir, de pratiques de lecture et de circulation des livres.

S'agissant de traités techniques ayant pour objectif de soigner des maladies ou d'administrer des médicaments efficaces, les références aux sources peuvent être étudiées comme faisant partie de l'art à maîtriser, mais aussi du projet éducatif humaniste en général, entre perpétuation d'une tradition notamment antique, et nécessité d'innovation et d'adaptation au présent.

Nous allons étudier le rapport avec le passé des auteurs de traités médicaux ou paramédicaux de la Renaissance : quelle place accordent-ils aux citations de sources non médicales ? Quel est l'effet recherché sur le lecteur ? Comment ces citations contribuent-elles à façonner le paysage médical et plus généralement culturel ?

1. Méthodologie et corpus

Citer autrui est indéniablement un processus rhétorique. À la Renaissance, contrairement au Moyen-Âge, la rhétorique tend à s'affirmer face notamment à la philosophie². Si l'on considère que la médecine humaniste s'inscrit, dans le sillage par exemple de Galien, dans le contexte élargi de la philosophie, on pourrait examiner ces citations sous le prisme de la hiérarchie des disciplines. Mais le point de vue du médecin n'est pas exactement celui du rhétoricien. C'est pourquoi nous allons étudier les citations comme des témoignages d'une rhétorique « médicale », dans le sens de la *rhetoric of healing*³, c'est-à-dire suivre Galien qui met en mots le processus diagnostique et thérapeutique. Les citations font partie des « histoires » racontées par les médecins.

Les médecins humanistes s'inscrivent dans la culture de leur temps dont « l'énergie intellectuelle », selon Anthony Grafton, découle des « efforts systématiques d'adapter et d'altérer les textes anciens »⁴. Mais les citations sont intégrées dans leurs traités dans un but de fournir des preuves supplémentaires de « bonne médecine », et, pour les commentateurs de Galien, de suivre la méthode du le médecin de Pergame qui a beaucoup cité ses homologues médecins ou philosophes avec esprit critique voire polémique. L'étude de ces citations, même si elles sont des preuves de lecture des classiques, donc d'entreprise humaniste traditionnelle « d'adaptation ou d'altération » des sources antiques, sera vue comme une entreprise de former des médecins, enseignants ou praticiens. D'ailleurs, Leonhart Fuchs était lui-même un

¹ Une première version de ce travail a fait partie de la communication intitulée « Intertextuality, orality and medicine : Antiquity, Middle Ages and Renaissance » présenté avec Mehrnaz Katouzian-Safadi du laboratoire SPHERE (UMR7219 CNRS/Université de Paris) au colloque annuel 2021 « Scientiae : early modern knowledge, 1400-1800 » (9-12 juin 2021, en ligne), dont la perspective est plus étendue chronologiquement que celle du colloque « Parler avec les mots d'autrui ». Après avoir été enrichie grâce aux remarques des participants de « Scientiae », le débat qui a suivi la présentation orale lors du colloque « Parler avec les mots d'autrui » a permis de franchir une nouvelle étape. Merci à toutes et tous pour leur contribution.

² Sur les rapports entre rhétorique et philosophie, voir par exemple Heinrich F. Plett, *Rhetoric and Renaissance culture*, Berlin/New York, de Gruyter, 2004, p. 53, qui cite Lorenzo Valla : « philosophia velut miles aut tribunus est sub imperatrice oratione ».

³ Titre du livre de Susan P. Mattern, *Galen and the rhetoric of healing*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2008, dont l'objectif est d'étudier précisément comment Galien écrit sur sa pratique médicale (p. 2), y compris quel est son *style of storytelling* (p. 46).

⁴ Anthony Grafton, *Commerce with the classics : ancient books and Renaissance readers*, Ann Arbor (Mich.), 1997, p. 8.

enseignant de la médecine à l'université de Tübingen où il a fait presque toute sa carrière ; François Valleriole a exercé longtemps la médecine « en ville » à Arles, avant d'accepter vers la fin de sa carrière un poste d'enseignant à Turin. L'étude des citations non médicales n'adoptera donc pas un point de vue visant à reconstituer des bibliothèques, mais un point de vue médical : comment le médecin (ou le pharmacien, l'obstétricien ou la sage-femme) peuvent devenir meilleurs grâce à la lecture de textes non médicaux ?

Notre corpus comprend des éditions commentées de Galien ou des traités médicaux dont l'argumentation ou le contenu sont basés sur les autorités de médecine grecque, mais aussi des traités pratiques destinés aux pharmaciens, des traités d'obstétrique ou de soin de la petite enfance destinés à des femmes exerçant des professions paramédicales ou à des chirurgiens. Ces derniers sont intéressants comme témoignages de l'exercice de la médecine dans les conditions de la vraie vie.

Les livres ont des lecteurs. Nous allons donc classer les textes de notre corpus en deux catégories selon leur lectorat, tel qu'il est stipulé dans les épîtres dédicatoires et les préfaces : d'un côté, des personnes qui ont une familiarité certaine avec les sources ; de l'autre, des personnes orientées vers la pratique, peu ou pas du tout familières des sources mais désireuses, au moins selon les auteurs des traités qui leur sont destinés, d'acquérir des connaissances ou de s'appuyer sur des autorités.

Les références non médicales sont diverses : issues de la poésie, du théâtre, des textes historiques ou juridiques, de la littérature chrétienne ou de la Bible. Une partie d'entre elles est bien intégrée dans le contexte médical, même si son contenu initial n'est pas toujours lié à ce domaine. Une autre partie peut sembler hors de propos, sans qu'on puisse toutefois les qualifier de simples « digressions ».

Voici les textes du corpus :

En latin, auteurs et public érudits :

François Valleriole (1504-1580), édition commentée et traduction des 4 traités de Galien *De morbis et symptomatis*, Ludguni, apud Sebastianum Gryphium, 1540⁶

Conrad Gessner (1516-1565), *Catalogus plantarum*, Tiguri, apud Christophorum Froschoverum, 1542⁷

Leonhart Fuchs (1501-1566), *Paradoxorum medicinae libri tres*, Parisiis, apud Martinum Iuvenem, 1555⁷ ; traité polémique critiquant la médecine « arabe » et ses relais médiévaux et renaissants.

Leonhart Fuchs, édition latine commentée des 4 traités de Galien *De morbo et accidenti*, qui fait partie de l'édition en deux volumes *Claudii Galeni Pergameni [...] aliquot opera*, Parisiis, apud Iacobum Dupuys, 1550⁸

En français, auteurs et public orientés vers la pratique :

Thibault Lespleigney (1496-1550) *Promptuaire des médecines simples en rithme joyeuse*, 1537 et 1544⁹

Jacques Guillemeau (1550-1613), *De la grossesse et accouchement des femmes*, édité et préfacé par son fils Charles Guillemeau (1588-1656) qui y ajoute son propre traité *Des abus*

⁶ Édition en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54053j>>. Les pages se réfèrent à cet exemplaire. Traduction latine du texte de Galien par Guillaume Cop (publiée pour la première fois à Paris en 1523).

⁷ Édition en ligne : <<http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-2597>>.

⁸ Édition en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k53714b>>. Les pages se réfèrent à cet exemplaire de Paris. Pour une meilleure qualité de numérisation voir l'exemplaire de Bâle, daté aussi de 1555 : <<http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-1716>>.

⁹ Édition en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k856304x>>. Les pages se réfèrent à cet exemplaire.

¹⁰ Nous utilisons l'édition de Paul Dorveaux préfacée par Émile Roy, Paris, H. Welter, 1899. En ligne : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_019185>.

qui se commettent sur les procédures d'impuissance des hommes et des femmes, Paris, chez Abraham Pacard, 1621¹⁰

2. Auteurs et public érudits, citations intégrées dans le contexte médical

2.1 Décrire une maladie à l'aide d'un historien : Galien et Thucydide

Galien cite Thucydide vingt-cinq fois dans divers traités¹¹. Neuf de ces références sont en rapport avec la description de la peste d'Athènes par l'historien.

Dans le *De symptomatum differentiis* (K. 7, 60-62)¹², Galien décrit les troubles mentaux (le principal terme employé est *παράφροσύνη*), y compris les troubles de mémoire du médecin Théophilos. Il termine sa description en incitant « d'apprendre de Thucydide » et de son récit sur la peste, dont l'une de conséquences était la perte de mémoire qui perdurait même après être guéri de la terrible maladie.

Fuchs, dans son commentaire (f. 67r) paraphrase légèrement le texte de Thucydide (2, 49, 8) qui n'est pas, comme il prétend, un extrait « de l'Épitaïphios de Périclès » (dont l'exacte référence est 2, 34-46), mais se trouve bien dans « le livre deux de la Guerre du Péloponnèse », comme il le précise.

Les symptômes de la « fonction directrice » (*τὸ ἡγεμονικόν*), dont la perte de mémoire (*λήθη*), sont étudiés par Galien dans le second livre du *De symptomatum causis* (K. 7, 200-201), où la peste d'Athènes décrite par Thucydide est à nouveau mentionnée. Fuchs (f. 137v), tout en renvoyant son lecteur au précédent commentaire, fournit cette fois-ci la traduction latine abrégée du texte exact de Thucydide « καὶ ἠγνόησαν σφὰς αὐτοὺς καὶ τοὺς ἐπιτηδείους » : « qui a pestilentia servati fuerunt, neque se ipsos, neque suos amicos agnovisse »¹³.

Fuchs reprend l'allusion de Galien à Thucydide relatant la peste d'Athènes comme si elle était connue de son lecteur. Peut-être à l'époque de Fuchs Thucydide était déjà entré dans le curriculum des lectures érudites, à partir par exemple de la traduction latine de Lorenzo Valla (1452), même s'il était resté inconnu au Moyen-Âge et aux débuts de la Renaissance.¹⁴

Le point de vue de l'historien ne transparait pas dans le commentaire de Fuchs, même si Galien, par exemple dans son commentaire au traité hippocratique *De articulis* (K. 18a, 729), souligne cette différence entre un historien, Thucydide, et un médecin, Hippocrate, qui décrivent l'épidémie de la peste¹⁵. L'objectif de Fuchs ici ne semble pas être d'instruire son lecteur sur le récit antique d'une maladie. C'est pourquoi il n'est fait aucune référence à l'ensemble de la description de Thucydide, qui n'est pas centrée sur la perte de mémoire. Fuchs mène le lecteur droit au but : connaître et comprendre la référence utilisée par le médecin de Pergame.

2.2 Décrire une maladie à l'aide à l'aide d'un héros tragique : Philoctète

Galien explique que le toucher est le sens où la douleur se manifeste avec plus d'intensité (K. 7, 57 *De symptomatum differentiis*).

¹⁰ Édition en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5701564n>>. Les pages se réfèrent à cet exemplaire.

¹¹ Recherche effectuée grâce au TLG <<http://stephanus.tlg.uci.edu/>>. En comparaison, Hérodote est cité dix-huit fois, mais seulement deux concernent l'historien, les seize autres concernent le médecin pneumatique Hérodote (1^{er}-2^e s. apr. J.-C.).

¹² Les références aux œuvres de Galien sont de l'édition de Kühn (K.), complétés s'il y a lieu par l'édition moderne.

¹³ « Ceux qui ont été sauvés des la pestilence ne reconnaissent ni qui ils étaient eux-mêmes ni qui étaient leurs amis ».

¹⁴ A. Grafton, *Commerce with the classics, op. cit.*, p. 11-19 sur l'historique de cette première traduction latine de Thucydide.

¹⁵ Selon Galien, Thucydide écrit l'histoire de la peste, tandis qu'Hippocrate, en médecin, cherche les causes précises des dysenteries. Dans le *De differentiis respirationis* (K. 7, 854), Galien reprend cette distinction du point de vue du public : Thucydide écrit en *ιδιώτης* (personne non experte) s'adressant à des *ιδιώται*. Hippocrate, par contre, écrit en *τεχνίτης* (personne qui connaît les règles de l'art) pour des *τεχνίται*.

François Valleriole, dans son commentaire ad loc. (p. 140), insiste sur la notion d'intensité qui peut annihiler même le *fortissimus heros* Philoctète. Pour le prouver, il cite deux « épigrammes transmises par Cicéron »¹⁶, qui sont en fait deux fragments de la tragédie éponyme d'Accius (v. 553 et 564-567)¹⁷ :

Quum e viperino morsu venae viscerum
veneno imbutae tetros [i.e. taetros] cruciatus cierent [i.e. cient]¹⁸

Clamat enim,¹⁹
Heu ? quis salsis fluctibus mandet
me ex sublimi vertice saxi ?
Iam iam absumor, conficit animam
vis vulneris, ulceris aestus

Suit une citation de Sénèque (« ut Seneca inquit »), sans référence précise : « si gravis est dolor, non levis gloria; si levis, levis et patientia quoque ».

Cette citation est en fait une paraphrase tirée d'un traité attribué à Sénèque intitulé *De remediis fortuitorum*, où figure une sorte de dialogue entre *sensus* et *ratio*. La phrase exacte est : « Dolor imminet. Si exiguus est, feramus : levis est patientia. Si gravis est, feramus : non levis est gloria »²⁰.

En *décrivant* la douleur (point de vue médical), Valleriole introduit la notion de souffrance, ainsi que les vertus de *patientia* et *constantia* qui servent à *supporter* la douleur, passant ainsi du médical au moral grâce à l'héroïsme, qui ne fait pas du tout partie du propos de Galien. La phrase du pseudo-Sénèque y introduit aussi la notion de *gloria*, récompense morale d'avoir supporté la douleur intense.

Dans le passage de Galien, il n'est pas question de « supporter » mais de « ressentir » la douleur.

On pourrait aussi se demander pourquoi Valleriole a recours au *Philoctète* d'Accius (fragmentaire) et non à celui de Sophocle. Peut-être parce que la véritable « autorité » citée n'est pas Accius, mais Cicéron qui l'a transmis. Accius semble avoir été influencé plus par le *Philoctète* d'Euripide « même s'il a incorporé des éléments d'Eschyle ou de Sophocle ». En tout cas, Philoctète était depuis l'époque romaine un héros bien connu, présent surtout chez Cicéron qui en fait, entre autres, « une étude de cas fascinante des limites de l'endurance humaine »²¹. L'exemple de Philoctète est utilisé à des fins d'éducation morale à la Renaissance, mais plutôt à partir de la tragédie de Sophocle (édition princeps Aldine 1502) et de ses traductions latines. Valleriole suit cette ligne « morale » introduite par Melanchthon²².

Le glissement du médical au moral à l'aide des citations semble être du goût de Valleriole, comme nous le constaterons dans la partie de son commentaire concernant la beauté et les femmes.

¹⁶ Dans les *Tusculanae Disputationes* 2, 7, 19-20.

¹⁷ *Remains of old Latin. II, Livius Andronicus, Naevius, Pacuvius, Accius*, newly edited and translated by E. H. Warmington, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, « The Loeb Classical Library », 1936, p. 512 et 516.

¹⁸ Traduction française des fragments : Cicéron, *Tusculanes*, texte établi par Georges Fohlen et traduit par Jules Humbert, Paris, Les Belles lettres, « Collection des universités de France », 1970. « Alors que d'horribles élancements sillonnaient les veines de ses chairs, imprégnées du poison secrété par la dent des vipères ».

¹⁹ Ces deux mots sont ajoutés par Valleriole et font écho à la phrase de Cicéron qui introduit ce second fragment : « itaque exclamat auxilium expectans, mori cupiens ». Le texte de la citation d'Accius est exact : « Aussi s'écrie-t-il dans un appel au secours, dans son désir de mourir : "à moi ! Qui voudrait me précipiter dans les flots salés, de toute la hauteur de la roche ? Je me consume : la plaie terrible, le brûlant ulcère, dévore ma vie" ».

²⁰ « La douleur est imminente. Si elle est faible, supportons-la : la patience est peu importante. Si elle est grave, supportons-la : la gloire n'est pas peu importante ».

²¹ *Brill's companion to the reception of Sophocles*, ed. by Rosanna Lauriola, Kyriakos N. Demetriou, Leiden/Boston, Brill, 2017, p. 85-86.

²² *Ibid.* p. 91.

2.3 La controverse sur la « lèpre » grecque et arabe : Fuchs et Sébastien de Monteux

Dans les *Paradoxa medicinae* (f. 169-170), Fuchs critique la confusion des deux « lèpres », *lepra* et *elephantiasis*, due au suivisme des médecins de son temps qui ont perpétué l'erreur des médecins arabes et n'ont pas adopté la distinction des médecins grecs. Fuchs remet les choses en place : la maladie désignée comme *lepra* dans les traités arabes n'est pas celle appelée *elephantiasis* par les médecins grecs. Celle appelée *λέπρα* chez les Grecs est différente de l'*elephantiasis*²³.

Sébastien de Monteux (né vers 1480), est un exemple de ce suivisme²⁴. Fuchs, sans citer ses propos, indique que son argumentation est fondée sur « la loi de Moïse » et lui répond qu'un médecin ne doit se fonder que sur « ce qu'ont écrit les médecins grecs » et non sur « les textes sacrés hébreux ». Fuchs reproche aussi à Monteux de se référer à l'épisode des « évangiles grecs » de la guérison miraculeuse d'un « lépreux » par Jésus. Selon Fuchs, les évangiles ne doivent pas être utilisés pour expliquer une maladie : comme ce ne sont pas de textes médicaux, nul besoin de terminologie exacte. Ils ne peuvent pas non plus être utilisés comme références *grecques*, même s'ils ont été écrits en grec : les évangélistes (Fuchs cite Matthieu et Jean) sont des hébreux et décrivent une réalité et une société hébraïque. La « guérison miraculeuse du lépreux » est en fait, selon Fuchs, une « réintégration » de cet homme dans la société mettant fin à son éloignement, justifié par le caractère « contagieux » de sa maladie²⁵.

Mais lui-même explique que « si on veut savoir ce qu'est la lèpre », une maladie appelée *λεύκη* chez les Grecs car elle cause le blanchiment de la peau et des cheveux, il faut se référer au « chapitre 13 du *Lévitique* ». Fuchs fait l'économie de la longue et précise description de la *lepra/λεύκη* contenue dans le texte biblique. Il ne s'attarde pas non plus sur les recommandations : purification du patient et de ses vêtements par le prêtre ; si la maladie revient, exclusion par le prêtre du patient, considéré comme « impur », afin de protéger la communauté.

L'Ancien Testament est *un texte sacré hébreu* : Monteux et Fuchs ont recours à la source biblique comme autorité pour appuyer leur point de vue médical diamétralement opposé.

2.4 Quel est le meilleur lieu pour trouver les plantes médicinales ?

²³ L'importante controverse sur la *lepra/elephantiasis* grecque et arabe, qui intéresse beaucoup Fuchs car elle lui permet de critiquer la médecine arabe, ne rentre pas dans le cadre du présent travail. Quelques éléments bibliographiques sur cette maladie supposée contagieuse dans l'Antiquité sont à retrouver dans l'article de Danielle Gourevitch, « Un éléphant peut en cacher un autre ou comment sauter du coq à l'âne peut mettre la puce à l'oreille », dans « *Docente natura* » : *mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbah*, textes réunis par A. Debru et N. Palmieri avec la collaboration de B. Jacquino, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, « Mémoires - Centre Jean-Palmerie », 2001, p. 156-176. Pour le Moyen-Âge et la Renaissance : Mehrnaz Katouzian-Safadi, « Drug therapy and Rhazes (865–925) : cultural heritage and innovation », dans *The exchange of pharmaceutical knowledge between East and West. Proceeding 42nd International Congress for the History of Pharmacy, 8–12 September 2015 Istanbul, Turkey, Istanbul University Convention Center*, eds A. Mat, H. Tekiner [et al.], Istanbul, « International congress for the history of pharmacy », 2016, p. 403-409 et Dina Bacalexi et Mehrnaz Katouzian-Safadi, « Two readings of Galen: Rhazes (9th-10th cent.) and Leonhart Fuchs (16th cent.) », communication au colloque annuel « Scientiae : disciplines of knowing in the early modern world », Toronto, 25-27 mai 2015, <halshs-01639756>.

²⁴ Monteux prend la défense des Arabes, contredisant Fuchs. Voir les *Annotatiunculæ [...] in errata recentiorum medicorum per Leonardum Fuchsum Germanum collecta [...]*, Lugduni, 1533.

²⁵ Ce miracle est relaté dans les évangiles selon Matthieu, Marc et Luc : Mt. 8, 1-4 ; Mc. 1, 40-45 et Lc. 5, 12-16. En grec, la maladie est désignée comme *λέπρα*, le patient comme *λεπρός*, sans description de son état. L'accent est mis sur « la purification » du patient qui est autorisé à rejoindre la vie en société.

L'épître dédicatoire du *Catalogus plantarum* de Konrad Gessner est destinée au philologue zurichois Johann Jakob Amman (Ammianus, 1500-1573). Gessner y rend hommage à son *avunculus*, « feu » (*μακαρίτης*, en grec dans le texte) le chanoine Johannes Frick (Fricius), dans la maison duquel il a grandi et dont il a bénéficié des connaissances en botanique grâce à « de fréquentes promenades à la campagne », mais aussi dans son *hortulus*, ce jardin que Frick cultivait assidument. Il utilisait les plantes médicinales de ce lieu unique pour soigner la santé de ses amis et surtout la sienne propre. Grâce aux plantes et « à l'aide de Dieu », Frick a vécu en bonne santé jusqu'à l'âge de 80 ans (p. ii).

Tout de suite après l'épître, le lecteur trouve une longue – et exacte – citation d'Homère : « ex lib. VIII Odysseae Homeri », en grec, sans traduction latine, sans lien apparent avec l'épître ou le reste du traité. Il s'agit de la description du jardin merveilleux d'Alcinoos : « hortus Alcinoi »²⁶.

Ce beau texte n'est à notre avis ni un pur ornement, ni une citation poétique « sans but pratique immédiat »²⁷.

L'objectif de Gessner ? Quelques pistes de réponse : le jardin de Frick devient aussi merveilleux et prestigieux que celui d'Alcinoos ; la description du jardin idéal chez Homère remplace de la meilleure façon possible une description du jardin de Frick par Gessner dont la plume ne pourrait égaler celle du poète antique ; montrer que, de l'Antiquité à nos jours, les jardins ont toujours été les meilleurs lieux où trouver les meilleures plantes et acquérir des connaissances à leur propos.

Même si l'on peut comprendre que des extraits d'Homère font partie de l'éducation humaniste et qu'un érudit du temps de Gessner lit avec aisance le grec, un si long extrait, qui plus est dans une langue poétique difficile, sans traduction latine s'adresse à un public restreint. Gessner est-il si exigeant avec son lecteur ? Ou bien espère-t-il que la magie de la lecture cursive captiverait même ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue ?

2.5 Un troupeau de brebis de la Bible pour appuyer un point de vue personnel

Galien dans le second livre du *De symptomatum causis* (K. 7, 227-230) examine la variété des plantes (aliments et médicaments) selon le terroir, ce qui provoque un changement (*ἀλλοιοῦσθαι*) chez ceux, animaux ou humains, qui les ingèrent. L'exemple concret « que personne n'ignore » (*οὐδεὶς ἀγνοεῖ*) selon Galien, est l'histoire de la plante perse qui devient létale quand elle est transplantée en Égypte²⁸.

Valleriolo, dans la première partie de son commentaire (p. 343), cite entre autres Virgile, *Georgica* 1, 60-61, et 54-59, parfaitement en phase avec le sujet et avec l'allusion de Galien aux « auteurs de traités géorgiques » qui ont expliqué ce changement. Les deux premiers vers parlent des « lois éternels » que la nature a mises en place dans chaque lieu et qui, selon Valleriolo, expliquent la variété des plantes qu'on peut y trouver. Les cinq autres, cités à la suite sur la même page, énumèrent une série de substances et les lieux spécifiques où l'on peut les trouver.

Valleriolo poursuit (p. 344) sans transition indiquant que, selon lui, ce changement pourrait être causé non seulement par l'ingestion des substances, mais aussi par une observation attentive (*intentiore contuitu*). Pour le justifier, il paraphrase l'histoire du troupeau de Jacob, issue de la Genèse (*Gen.* 30, 37-39, la référence au chapitre est exacte) :

²⁶ La référence exacte est *Odyssée* 7, 112-133.

²⁷ Nous faisons ici référence aux fonctions de la citation analysées par Heinrich F. Plett (ed.), *Intertextuality*, Berlin/New York, de Gruyter, « Research in text theory », 1991, p. 13-14 : « d'autorité », « érudite » ou « ornementale ».

²⁸ Cette histoire semble bien connue à l'époque de Galien, mais sa source n'est pas identifiée selon Ian Johnston, *Galen on diseases and symptoms*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p.180, n. 40.

legimus in Bibliis ad versicolorum virgorum conspectum Iacob Israelitici armenta maculosos, et varios peperisse foetus, pro conspectorum scilicet colorum varietate».

Ce passage biblique renforce l'opinion personnelle de Valleriole et va au delà du simple commentaire de Galien.

Galien ne parle pas de l'effet de l'observation. Valleriole a déjà bien expliqué le passage de Galien grâce à Virgile, mais aussi à des références à Aristote, Pline et Dioscoride. La citation biblique surprend : serait-ce pour rendre son opinion personnelle plus convaincante grâce à l'impact d'un texte sacré qui lui sert d'argument d'autorité ? Ce récit tiré de la Genèse serait-il bien connu du lecteur de l'époque, au point de constituer un patrimoine culturel partagé ?

3. Auteurs et publics érudits, citations « hors sujet » médical

3.1 Histoires mythologiques

3.1.1 Typhon

Dans le *De morborum differentiis* (K. 6, 850), Galien décrit les maladies provoquées par la chaleur excessive « telle la fièvre accompagnée de délire ou la pyrexie » (« ὥστε οἱ τυφώδεις καὶ πυρετώδεις »). Fuchs (f. 23v) s'intéresse au sens et à l'étymologie du mot *τυφώδεις* qui, selon lui, vient du personnage mythologique de Typhon (*Τυφώς/Τυφωεύς*), « considéré comme une divinité brûlante/ardente (*ardens daemon*) par les poètes ». Deux citations poétiques grecques (en grec dans le texte) et une latine, toutes exactes, décrivent cette figure :

Pindare, *Olympique* 4, 9-10 « ἑκατογκεφάλαια Τυφώνος δ' ὀβριμίου » ;

Pindare, *Pythique* 1, 16 « Τυφῶς ἑκατοντακάρανος ».

Typhon est un être terrible, doté de cent têtes. Son apparence est monstrueuse.

Ovide, *Métamorphoses* 5, 346-363 : il s'agit de la scène violente de la destruction de Typhon qui vomit des flammes.

Les citations de Pindare n'ont pas de rapport avec le contexte médical de Galien, et la scène d'Ovide pourrait seulement s'y rattacher par la présence des flammes qu'exhale Typhon. Le lecteur du commentaire serait sûrement familier et de la mythologie et de la poésie grâce auxquelles Fuchs passe de la médecine à un patrimoine littéraire et culturel partagé.

3.1.2 L'ambre

L'origine géographique de l'ambre (*sucinum/electron*) et l'arbre qui le produit font l'objet d'une rectification dans les *Paradoxa* de Fuchs (f. 47) : Avicenne se trompe, en disant que l'ambre est « les larmes du peuplier noir » (« populi nigrae lacrimae »). La mythologie est la source de cette erreur. Fuchs entreprend de la corriger, mais en citant les mêmes histoires qui ont induit Avicenne en erreur :

Ovide, *Métamorphoses* 2, 333-366 : l'histoire des Héliades pleurant leur frère Phaéthon ; elles ont été transformées en peupliers, et leurs larmes en ambre qui tombe à terre goutte à goutte (362-365) :

nostrum laceratur in arbore corpus [...]

» « Nous lisons dans la bible que les bêtes du troupeau de Jacob l'israélite ont accouché de petits tachetés et variés en observant attentivement des branches de différentes couleurs, à cause bien sûr de la variété des couleurs observées ».

Inde fluunt lacrimae, stillataque sole rigescunt
de ramis electra novis [...]³⁰

Diodore de Sicile, *Bibliotheca historica* 5, 23 (Fuchs traduit en latin le texte grec de l'historien) : « de electro quidam veteres fabulas scripsere, haud dignas fide » (« μύθους παντελῶς ἀπιστουμένους »)³¹. La version que donne Diodore de ces histoires est la même que celle d'Ovide ; l'historien fournit en plus la précision du lieu de la chute de Phaéthon : le fleuve Eridanus/Padus, (Po). L'ambre serait donc d'origine italienne.

Enfin, Fuchs cite Pline (*NH* 37, 11-12) qui a la bonne version : l'arbre qui produit l'ambre est un pin et non un peuplier ; la provenance géographique n'est pas l'Italie mais les « insulae spentrionalis oceani ». L'ambre est donc d'origine nordique.

Si la mythologie conduit à de fausses pistes, pourquoi ces citations ? Les classerait-on aisément dans la catégorie « ornementale » (il s'agit bien de beaux vers poétiques) ou « érudite » (il s'agit bien d'auteurs du patrimoine classique, qui plus est, pour Pindare, cités en grec)³² ? Une interprétation plus conforme à l'esprit de Fuchs, soucieux d'acribie mais aussi féru de polémique, est qu'elles servent à mettre en garde le lecteur *face à une fausse interprétation*, et lui fournissent toutes les clés pour comprendre afin de ne plus se laisser séduire par les histoires merveilleuses du passé mythologique lorsqu'il s'agit d'une maladie ou d'une substance médicinale.

3.2 Une question de vie quotidienne : adopter un enfant

Galien dans le *De morborum differentiis* (K. 6, 870) parle des malformations du pénis « qui ne peut pas envoyer le sperme dans la femme directement et en ligne droite » ; par conséquent, la femme n'est pas fécondée car le « pore » est « distordu » (« διεστραμμένου τοῦ πόρου »).

Le commentaire de Fuchs (f. 35) a comme sujet principal non la malformation en tant que telle, mais l'adoption par les hommes qui ne peuvent pas avoir d'enfant. Il veut préciser la terminologie, en différenciant les *spadones* des *castrati* et des eunuques.³³ Les juristes *recentiores* ont inversé les deux, comme le montre le distique que Fuchs cite comme faisant partie des *Scholia iurisperitorum*. Ce distique est en réalité un « vulgatum carmen » selon le juriste italien Andreas Alciatus (1492-1550) qui l'a transmis :

Castratos natura facit, violenta spadones
improbitas, amor eurunchos et foeda libido³⁴

Le cadre légal général de l'adoption est donné par la citation exacte d'un juriste dont le nom n'est pas mentionné (Dig. 1, 7, 16) ; il s'agit en fait d'une citation de Iavolenus Priscus, juriste du 1^{er} s. apr. J.-C., *Libri ex Cassio* : « adoptio in iis personis locum habet in iis natura potest »³⁵. Suit ce qui semble être l'interprétation de la citation par Fuchs qui insiste sur le fait que ces hommes ne souffrent pas de handicap irréversible. Puis deux autres citations, en latin et en grec (*Instituta* 1, 11, 9 = *Basilica* 33, 1, 59) et une note marginale par Fuchs incitant le lecteur de ne tenir compte que du texte grec, seul correct, qu'il cite en grec :

³⁰ Traduction française : *Les Métamorphoses*, texte établi et traduit par Georges Lafate, Paris, 1985 : « c'est notre corps que tu déchires dans un arbre [...]. De là coulent les larmes que distillent leurs jeunes rameaux, ces gouttes d'ambre [...]. »

³¹ « À propos de l'ambre les anciens ont écrit des fables qui ne méritent pas qu'on les croie ».

³² H. Plett, *Intertextuality*, op. cit., p. 13-14.

³³ Il est à noter que dans les dictionnaires modernes, grecs et latins, *spado/σπάδων* signifie aussi eunuque et *σπαδωνισμός* castration.

³⁴ « La nature fait les castrats, la perversité violente les *spadones*, l'amour et le désir honteux [font] les eunuques ».

³⁵ « L'adoption peut avoir lieu pour les personnes dont la nature a la capacité [d'engendrer] ».

ὁ σπάδων, ἐπειδὴ τούτῳ ἐλπὶς, εἰκὸς γὰρ τοῦ πάθους ἀπαλλαγέντος, δύνασθαι παιδοποιεῖν, εἰς θέσιν λήφεται³⁶.

Le texte latin supposé corrompu contient une négation : « hi qui generare non possunt, quales sunt spadones, adoptare possunt »³⁷. Le contresens ne réside pas dans l'autorisation ou non d'adopter, mais dans le fait d'avoir ou non un espoir, même minime, de se débarrasser de leur handicap et de procréer.

Après ce développement sur le droit, Fuchs avoue de façon un peu surprenante qu'il s'est écarté du sujet : « sumus digressi ». La cause en était qu'il a voulu réparer l'erreur commise par les juristes de son temps, ignorants des textes grecs. Les sujets médicaux ne devraient pas être traités par des juristes, soutient-il, mais être laissés à l'expertise des médecins.

Mais si les juristes ne devaient pas se mêler de médecine, pourquoi l'inverse serait légitime ?

Les « *medicinae studiosi* », public cible de l'édition commentée de Galien comme Fuchs le précise dans sa préface, n'ont pas enrichi leurs connaissances : Fuchs ne décrit pas la condition médicale des *spadones*, ni n'explique la cause de leur mal et les moyens de le guérir. Certes, il introduit le terme *σπάδων* qui n'apparaît pas dans le passage de Galien. Il distingue aussi les trois catégories d'hommes qui ne peuvent avoir d'enfant, en utilisant toutefois des citations de textes juridiques et non médicaux, et en focalisant sur l'adoption, sujet qui n'est pas du tout discuté par Galien. Cependant, vu que cela offre à Fuchs l'occasion de promouvoir la supériorité des textes grecs tout en avouant avec une certaine facétie avoir commis une « digression », parler de ce sujet de société dans son commentaire médical ne lui semble pas hors de propos. Si on ne craignait pas l'anachronisme, on oserait parler ici d'un commentaire « interdisciplinaire » mêlant médecine et droit. Sauf que Fuchs ne conçoit cette « interdisciplinarité » que si c'est la médecine qui prévaut et si ce sont les seules sources grecques qui valident l'argumentation.

3.3 La beauté féminine

Galien critique le mauvais emmaillotement par les nourrices et le mauvais geste des sages-femmes qui n'accueillent pas le nouveau-né correctement. Dans les deux cas, l'enfant risque de souffrir de malformations pendant toute sa vie (*De morborum causis* K. 7, 28-30).

Ce passage, et les commentaires de Fuchs et Valleriole le concernant ont déjà été étudiés par le passé pour discuter les gestes techniques des femmes paramédicales, la différence d'emmaillotement entre filles et garçons, et le point de vue « moraliste » de Valleriole sur les femmes en général, les mères biologiques et les nourrices³⁸. Dans le présent

³⁶ « Le spado, puisqu'il a un espoir de pouvoir faire des enfants s'il est débarrassé de son mal, peut en prendre [i.e. adopter] en remplacement ». Les *Basilica* sont la traduction grecque des deux parties du *Codex Iustinianus* rédigé initialement en latin (*Digesta* et *Instituta*). Cette traduction a été achevée à l'époque de l'empereur byzantin Léon VI dit le Sage (9^e siècle), quand le grec est devenu définitivement la langue officielle de l'empire d'Orient. Il n'est pas tout à fait clair si les *Basilica* contiennent la législation en vigueur à cette époque ou seulement la traduction grecque de la législation contenue dans les textes du passé. Fuchs ne (se) pose pas ces questions : pour lui, non seulement les *Basilica* sont la « version grecque » des *Instituta*, mais c'est aussi la *bonne* version, comme si la traduction avait remplacé l'original.

³⁷ « Ceux qui ne peuvent pas engendrer, comme les *spadones*, peuvent adopter ». L'erreur consiste, selon Fuchs, en l'affirmation de l'*incapacité* des *spadones* d'avoir des enfants, tandis que la version grecque stipule que cette incapacité n'est que provisoire, leur infertilité est réversible.

³⁸ Dina Bacalexi, « Responsabilités féminines : sages-femmes, nourrices et mères chez quelques médecins de l'Antiquité et de la Renaissance », *Gesnerus* 62 (2005) n°1/2, p. 5-32 et Dina Bacalexi et Mehrnaz Katouzian-Safadi, « Medical auxiliaries from the physician's point of view in Ancient, Medieval and Renaissance medical texts » *Histoire culturelle de l'Europe* 2, 2017 <<http://www.unicaen.fr/mrsh/hce/index.php?id=659>>.

travail, l'accent est mis sur la question de la beauté traitée différemment par les deux commentateurs.

Fuchs (f. 51r) cite Térence, *Eunuque* (2, 3, 21-25). Sa préoccupation est la *venustior forma* du corps des filles, mise en péril par le mauvais emmaillotement. Dans cet extrait, Chaereas cherche une jolie fille pour son ami Parmeno et explique son opposition aux processus utilisés par les mères pour accroître la beauté de leurs filles et leurs chances de rencontrer l'amour :

Haud similis est virgo nostrarum virginum, quas matres student
demissis humeris esse, vincto pectore, ut graciles fiant.
Si qua est habitior paulo, pugilem esse aiunt, deducunt cibum
Tametsi bona est natura, reddunt curatura iunceas.
Itaque ergo amantur³⁹

La citation comique ajoute une touche d'humour, mais ce n'est peut-être pas le principal but de Fuchs. Comme pour le passage précédent où le commentaire sur la malformation masculine dévie sur l'adoption, la citation comique pourrait avoir pour objectif de sensibiliser sur un sujet de la vie quotidienne, la beauté féminine et sa préservation.

Valleriole (p. 106) va encore plus loin sur la beauté, avec une série de citations dont la majorité sont des auteurs chrétiens auxquels il ajoute Properce, dont le pessimisme face aux mœurs de son temps et l'amertume découlant de sa passion amoureuse déçue pour Cynthia devaient sûrement être connus de son lecteur. :

Prudence, *Hamartigeneia* 264-265 « externam mentitur femina formam ».⁴⁰

Jérôme, *Epistula ad Demetriadem de virginitate servanda* 18 sur la façon de se vêtir : « ne sub virginitatis nomine vendibiles pereant »⁴¹.

Augustin, *De doctrina christiana* 4, 21, 50 : « amentia effigiem mutare naturae ».⁴²

Properce, *Élégies* 1, 2, 4-5 où le poète s'adresse directement à son amoureuse, Cynthia :

[...] teque peregrinis vendere muneribus
naturaeque decus mercato perdere cultu

Properce, *Élégies* 2, 18, 25 : « ut natura dedit sic omnis recta figura est ».⁴³

Aucun des deux commentateurs ne parle de la conception de la beauté chez Galien : symétrie des parties liée à la meilleure constitution du corps, *εὐκρασία* (bon mélange) des parties homéomères et harmonie de l'ensemble (« σύμμετρος κατασκευή »).⁴⁴

Grâce aux citations, a été ajoutée l'opposition entre beauté féminine naturelle (préférable) et artificielle (à rejeter) qui n'est pas un sujet médical. De plus, Valleriole incorpore ces citations dans le commentaire médical en devenant le porte-parole des auteurs cités qui apparaissent ainsi comme continuateurs de la tradition de Galien, tandis qu'ils

³⁹ « La jeune fille ne ressemble pas aux jeunes filles de chez nous, que leurs mères s'efforcent de voir les épaules tombantes, la poitrine serrée, pour qu'elles soient fluettes. Si quelqu'une a un peu plus d'embonpoint, on dit qu'elle est un boxeur, on lui réduit sa nourriture. Même si leur nature est bonne, on les rend minces comme un jonc à force de régime. C'est comme ça qu'elles sont aimées ».

⁴⁰ « La femme ment par sa beauté empruntée ».

⁴¹ « Afin que la virginité ne serve pas de prétexte pour se perdre en se vendant à meilleur prix ».

⁴² « C'est une folie de changer les traits de la nature ».

⁴³ « Tu te vends toi-même pour des biens étrangers et tu perds ton éclat naturel en échange d'une parure empruntée » et « c'est comme la nature l'a faite que toute beauté doit convenir ».

⁴⁴ *De placitis Hippocratis et Platonis* (K. 5, 425-426 = *De Lacy* V 3,12-18) : Galien examine les idées du philosophe Chrysippe sur la beauté et la santé du corps et de l'âme. Il cite l'exemple concret du *Canon* de Polyclète. Dans le *De optima corporis constitutione* (K. 4, 737-749), Galien parle de l'eucrasie.

expriment l'opinion personnelle du commentateur. Une rhétorique de la persuasion efficace vis-à-vis du lecteur.

4. Traités pratiques pour public non érudit

Dans cette catégorie, les frontières entre citations/références intégrées dans le contexte médical ou déconnectées de celui-ci sont assez brouillées. Nous pouvons toutefois constater que les citations font partie d'un projet éducatif au sens large qui ne se limite pas à la « professionnalisation », mais introduit le lectorat, parfois féminin, dans la culture érudite humaniste grâce aux autorités notamment antiques qui appuient les propos des auteurs.

4.1 Parents (surtout mères) et enfants

Nous commencerons pas les références de Jacques Guilleméau dans l'épître dédicatoire « aux dames » de son traité *De la nourriture et gouvernement des enfans [...]*, qui semblent être motivées par la volonté de garantir la meilleure santé à la mère et à l'enfant, mais dérivent vers un sujet non médical, l'amour entre parents et enfants.

Jacques Guilleméau adapte Aulu-Gelle, sans préciser qu'il s'agit de la défense de l'allaitement maternel par le philosophe Favorinus d'Arles, cité dans *Noctes Atticae* (12, 12). Il s'agit de l'aliment le plus adapté à l'enfant (p. 742)⁴⁵ :

Car comment ne luy refusera-elle pas son sang, lors qu'il est encore dedans son ventre, puis qu'elle luy denie son lait, qui n'est autre chose que le sang blanc alors qu'il est parfait et comme venu à maturité ?

Valleriole (p. 104) cite en le paraphrasant légèrement le même texte en latin, avec la référence à Favorinus. Son but est de promouvoir la valeur morale de l'allaitement plus que ses bienfaits médicaux⁴⁶. Guilleméau souligne d'emblée cet aspect (p. 741-742) :

Aulu-Gelle avoit raison, lors qu'il ne faisoit point de difference de la femme qui desdaigne de nourrir son enfant avec celle qui le fait mourir soudain qu'elle la conçeu, craignant de recevoir l'incommodité de le porter neuf mois dedans son ventre

Nous n'avons pas de référence croisée à Valleriole chez Guilleméau, mais le partage de la même citation pour le même objectif pourrait être une tentative d'introduire le public de femmes paramédicales et les chirurgiens-obstétriciens à une culture savante qui a l'apparence de l'expertise médicale mais dont le contenu est en fait moral.

Guilleméau poursuit avec un développement sur l'amour (« l'amitié », dit-il) entre les parents et les enfants, s'appuyant entre autres sur Platon (p. 745) :

[...] et non sans cause Platon disoit que les enfans n'aymoient iamais tant leurs pere et mere, que quand les peres les ont souvent portez à leurs bras, et les meres nourris de leurs mammelles.

Malgré le fait que Platon parle de l'amour parental, il a été impossible d'identifier une citation précise qui ressemble, même en paraphrase, au texte présenté comme étant la parole de Platon. Peut-être Guilleméau résume-t-il ici diverses idées de Platon sur ce sujet en les présentant comme une citation dans le but de donner un poids supplémentaire à ses arguments afin de mieux convaincre – et impressionner – son lectorat féminin. On est ici dans la citation

⁴⁵ L'orthographe des citations en français n'est pas modernisée.

⁴⁶ Voir sur ce point D. Bacalex, « Responsabilités féminines... », art. cit. p. 17-22. Valleriole promeut la supériorité des mères biologiques face aux nourrices.

(ou ce qui ressemble à une citation) « d'autorité » : se référer à Platon donne incontestablement de la force à l'argumentation de Guillemeau.

Nous terminerons avec une série de références qui en apparence n'apportent rien de substantiel au propos médical, mais beaucoup à son inscription dans la culture ou la société.

4.2 Pharmacie

L'apothicaire de Tours Thibault Lespleigney destine son *Promptuaire des médecines simples* à ses collègues, ses « frères apothicaires », le rédigeant en français et en vers pour une compréhension plus facile (contrairement au *Dispensarium medicinarum* écrit en latin)⁴⁷. Si on ne craignait pas l'anachronisme, on pourrait dire que le *Promptuaire* est un traité « d'éducation professionnelle populaire », rempli de références savantes antiques ou médiévales, Galien, Mesué, Hippocrate, Avicenne etc., ainsi que de références bibliques. Mais parfois le choix des autorités auxquelles Lespleigney se réfère et la méthode de les présenter peuvent surprendre.

4.2.1 Aloès

Pour introduire ce chapitre (ch. 10, p. 17-19), Lespleigney renvoie à « la grande remembrance de luy [i.e. de l'aloès] en la Sainte Escripiture », la sépulture de Jésus par Nicodème. Il souligne le caractère « précieux » de la substance utilisée dans ce « mystique sacrement ». Lespleigney ne donne pas la référence précise de le passage qui se trouve dans l'évangile de Jean (Io. 19, 39-40) : il y est question de la mixture de cent livres de myrrhe et d'aloès (« σμύρνης καὶ ἀλόης ὡσεὶ λίτρας ἑκατόν ») apportée par Nicodème pour oindre le corps de Jésus selon la coutume funéraire juive. Peut-être l'apothicaire considère-t-il qu'il est connu du lecteur qui sera ainsi mieux prédisposé à lire la suite, consacrée aux vertus médicinales de l'aloès. Commencer par l'épisode biblique n'apporte rien à l'usage strictement médical de cette substance, mais peut captiver le lecteur.

4.2.2 Encens

Virgile, « philosophe [...] de grant art » que Lespleigney cite en tout début du chapitre (ch. 69, p. 49-51), renseigne sur la provenance strictement orientale de cette « gomme bien subtile ». Par la suite, le chapitre est dédié à ce qui est censé être un complément (« mais je puys bien *en oultre* dire »), mais qui occupe une page entière, c'est-à-dire l'essentiel du chapitre : l'épisode biblique des rois mages (« les troys personnes royales »). L'encens fait partie de leurs offrandes à Jésus, « Dieu faict homme ». Lespleigney emploie ici la même expression que pour l'aloès, « sacrement mystique », et poursuit en se référant à l'usage de l'encens par les « ecclesiastiques/orthodoxes et authentiques » pour chasser « les espritz funebreux » et la « puanteur », ce qui plaît à Dieu. Après avoir consacré trois lignes aux vertus médicinales, le chapitre est clos, par peur d'ennuyer le lecteur⁴⁸, façon rhétorique (sorte d'ironie autoréférentielle ?) de justifier ce remplacement improbable de l'usage médicinal par la référence biblique et l'usage religieux.

4.2.3 Myrrhe

⁴⁷ Claude Viel, « Thibault Lespleigney, apothicaire tourangeau (1496-1550) », dans *Pratique et pensée médicales à la Renaissance. Actes du 51^e colloque international d'études humanistes (Tours, 2-6 juillet 2007)*, éd. par J. Vons, Paris, BIUM, De Boccard, « Collection Medic@ », 2009, p. 161-171.

⁴⁸ « Quant dévotion est finie/si beau sermon n'est qui n'ennuye ».

Ce chapitre (ch. 97, p. 65-66) commence avec deux références bibliques sur son usage, les « trois roys » mages et la sépulture de Jésus dont Joseph et Nicodème ont oint « précieusement » le corps. On note l'emploi de l'adverbe qui provient de l'adjectif utilisé pour le même épisode dans le chapitre sur l'aloès, « précieux ». Mais, contrairement au chapitre sur l'encens, Lespleigney ne prolonge pas ce développement car il veut « venir à [son] propos », habile aveu rhétorique du fait qu'il s'en est écarté, rebondissement pour attirer à nouveau l'attention du lecteur.

4. 2. 4 « Spicque de nard »

À la première personne, le « spicque de nard » raconte son histoire (ch. 129, p. 79-81). Il commence aussi par les références aux « Escriptions/de l'Eglise, saintes et pures » : l'évangile où Marie-Madeleine a oint le corps de Jésus « de ma douce liqueur » et l'Ancien Testament, « Salomon en ses cantiques » (la référence exacte est *Canticum* 1, 12, 4, 13-14) qui loue ses vertus aromatiques. Cette introduction biblique, douze vers sur les quarante-six du chapitre, n'ajoute rien aux propriétés médicinales et à l'usage thérapeutique du nard qui sont exposés par la suite et n'incluent pas le parfum.

Dans tous les cas examinés, les références bibliques dominent. L'objectif de Thibault serait-il de toucher un public attaché à la religion ? Dans quelle mesure les apothicaires, lectorat cible du traité, le sont ils ? Ou bien ces références à des personnages bibliques bien familiers (Nicodème, les Rois Mages, Marie-Madeleine) sont-ils une manière de partager le savoir entre pairs que Thibault veut mettre à l'aise sur un pied d'égalité, et qui seront ainsi plus réceptifs que face à des citations « d'autorité » affirmées ?

4. 3 Le divorce et les sages-femmes

Le public cible du traité de Charles Guillemeau *Des abus qui se commettent sur les procédures d'impuissance des hommes et des femmes* sont les chirurgiens et les sages-femmes. L'auteur souhaite mettre en avant les « abus » de ces dernières et souligne d'emblée la mauvaise habitude des tribunaux qui prononcent des divorces pour cause d'impuissance fondés sur les témoignages des sages-femmes, censées être peu fiables, de moindre compétence sur les sujets sensibles de l'impuissance, de la stérilité ou de la virginité⁹.

L'argumentation sur l'incompétence des sages-femmes est appuyée par des références religieuses sur le caractère sacré et les liens indissolubles du mariage :

Saint Paul (p. 5) : en fait le début de la citation provient de lui (*Épître aux Éphésiens* 5, 32 « τὸ μυστήριον τοῦτο μέγα ἐστὶ ») « le mariage et un grand sacrement » et la suite est tirée de l'évangile de Matthieu (19, 4-6) qui stipule que ceux « que Dieu a conjoins, ne p[euvent] être séparés par les hommes » (« οὐς ὁ Θεὸς συνέζευξεν ἄνθρωπος μὴ χωρίζτω »).

⁹ Charles Guillemeau est connu pour avoir déclenché une polémique contre la « maîtresse sage-femme » Louise Bourgeois (1563-1566), lui reprochant de s'appuyer sur l'autorité d'Hippocrate et non de Galien, mais en fait lui refusant le droit d'avoir recours aux sources anciennes savantes car elle aurait dû se limiter à un savoir technique de soignante des femmes et d'accoucheuse. Cette polémique a été étudiée du point de vue de la sage-femme par Jacqueline Vons, « La parole d'une sage-femme : Louise Bourgeois (1563-1636) », dans V. Boudon-Millot, V. Dasen et B. Maire (éd.), *Femmes en médecine, Actes de la journée internationale d'études organisée à l'université René-Descartes-Paris V, le 17 mars 2006, en l'honneur de Danielle Gourevitch*, Paris, BIUM, De Boccard, « Collection Medic@ », 2008, p. 223-238. Article réédité le 1er mai 2013 dans le cadre du projet « La médecine à la cour de France » <<http://cour-de-france.fr/article2762.html>> (consulté en dernier lieu le 1.11.2021). Pour le point de vue de Charles Guillemeau et le débat sur l'érudition, voir D. Bacalexi et M. Katouzian-Safadi, « Medical auxiliaries from the physician's point of view... », art. cit.

Saint Augustin (p. 7) : il rejette toute idée de séparation du couple (*Sermo* 51 [PL38], ch. 6, 9). Mais ce sermon relate et explique le miracle de la fécondation de Marie par le Saint Esprit et de la *iustitia* de Joseph qui ne l'a pas répudiée.

Saint Paul à nouveau (p. 5) au sujet de l'amour que l'époux doit à l'épouse (*Eph.* 5, 25-30). Guillemeau adapte assez fidèlement le texte de l'apôtre :

que les hommes aiment leurs femmes tout ainsi que Jesus fait son Eglise, faisant comparaison du mary à Jesus, et de la femme à l'Eglise et de l'amour réciproque de l'un à l'autre, iusques à mettre sa propre vie, comme a fait Jesus pour son Eglise. [...] le mary et la femme ne sont qu'une chair

L'original grec :

Οἱ ἄνδρες ἀγαπάτε τὰς γυναῖκας ἑαυτῶν καθὼς ὁ Χριστὸς ἠγάπησε τὴν ἐκκλησίαν καὶ ἑαυτὸν παρέδωκεν ὑπὲρ αὐτῆς [...] καὶ ἔσονται οἱ δύο εἰς σάρκα μίαν

L'objectif de Charles Guillemeau est sûrement d'affirmer la validité de son point de vue appuyé par ces autorités indéniables, même si elles n'ajoutent strictement rien au sujet médical qui est l'objet apparent du traité, à savoir l'incompétence des sages-femmes et leurs supposés diagnostics erronés, censés être faits exprès afin de faciliter le divorce. Ni la sage-femme, ni le chirurgien, ni même le juge n'apprendront rien sur la façon de rectifier les erreurs ou de trouver des témoins dignes de confiance dans des procès de divorce. Ces citations « d'autorité » sont clairement au service d'une cause non médicale qui s'insère dans le traité médical : préserver le mariage et éviter le divorce.

À l'issue de ce parcours, dont nous avons seulement présenté ici quelques échantillons, la question de la place et du statut des citations non médicales dans les textes médicaux reste ouverte. La rhétorique de leur utilisation va de l'ajout classique d'un passage pour renforcer un argument, jusqu'à la complète appropriation des propos d'autrui considéré peut-être comme plus prestigieux, plus percutant, plus susceptible de convaincre. Même tirées de textes poétiques, ces citations ne sont pas « ornementales », mais bien « érudites », sans se limiter à exposer une érudition ou simplement à partager une culture savante. Ce sont pour la plupart des citations « d'autorité » qui s'impose au lecteur de façon plus ou moins ferme. Le fait que parfois les mêmes références se retrouvent dans les textes érudits et non érudits montre une certaine perméabilité des milieux, et un effort d'étendre l'éducation savante à un public, féminin et masculin, de techniciens et professionnels.

La quête du savoir non médical dans les traités médicaux de la Renaissance est une question stimulante qui va au delà de la simple *Quellenforschung*. Notre but, en initiant cette enquête, est de lancer un débat sur le but et l'utilité des citations non seulement pour les contemporains de l'humanisme, mais aussi pour les chercheurs d'aujourd'hui dans notre monde moderne y compris académique, friand d'approches « interdisciplinaires » : croiser les textes serait une façon de croiser les disciplines et de faire ainsi de la médecine une science « holistique ».